

Dimanche		Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
								1 Résidus domestiques dangereux (RDD) (9h à midi, étangs aérés, 200, rue Guilbault)
2		3 Conseil municipal (salle Léo-Thérourx, 20h)		4 Yoga Vestiaire (13h30 à 17h30) Biblio (14h à 16h et 19h à 20h) Activités Âge d'Or	5 Ordures ménagères Récupération Encombrants	6	7 Patin libre (13h30 à 15h, St-Robert) Aféas Gala Excellence au féminin (Drummondville)	8
9 Heure avancée		10		11 Vestiaire Biblio Yoga Activités Âge d'Or	12	13 Coop santé J-J. Falardeau (Prélèvements, salle Léo-Thérourx, à partir de 8h)	14	15
16		17		18 Vestiaire Biblio Yoga Activités Âge d'Or	19 Ordures ménagères Récupération Aféas Cabane à sucre	20	21 Âge d'Or Danse (salle Léo-Thérourx)	22
23	30	24	31	25 Vestiaire Biblio Yoga Activités Âge d'Or	26	27	28	29


Desjardins
Caisse populaire
Centre du Bas-Richelieu

CENTRES DE SERVICES
 • Sainte-Victoire • Saint-Ours
 • Saint-Aimé • Saint-Robert
 • Saint-Louis • Yamaska

Téléphone : **(450) 746-4646**
 Télécopieur : (450) 782-2971
www.desjardins.com

Toujours plus près de vous



MON PAYS CE N'EST PAS UN PAYS
C'EST L'HIVER!

Chers amis lecteurs, nous sentons venir la fin de l'hiver. Nous en sommes maintenant au mois de mars sans avoir vu le temps passer.

Les gros nuages gonflés sont partis en promenade car le ciel ne voulait plus se cacher. La clarté du jour nous ravit de plus en plus tôt le matin, les rayons du soleil nous réchauffent et nous ravigotent le cœur. Comme il est bon de pouvoir vivre les «Quatre Saisons»!

Il nous est maintenant permis de penser à la cabane à sucre : dégustation de tire, réunion entre amis et parents autour d'une table bien garnie de mets traditionnels, chants, danses, la fête, quoi!

Ma poésie de mars (Johelle 2013)

*Des petites perles blanches pointent leur nez : des perce-neiges
Ici dans le jardin surgissent les crocus étonnés
Les primevères bien camouflées et les violettes encore cachées, apparaissent...
Dans la forêt, les jonquilles forment de petits soleils
Les jacinthes nous émerveillent
La pluie, les froides giboulées dégringolent en masse
Gelées matinales, un voile de glace
Et encore un manteau de neige
Mars...*

Pensée

Le bonheur nous accompagne, il marche à nos côtés mais généralement, nous ne regardons même pas.

Il ne demande qu'à faire route avec nous.

Nicole Bouchard, pour le comité du journal

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : yamaska@pierredesaurel.com
Site web : www.yamaska.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30
Vendredi 8h à 12h

Date de tombée

pour la prochaine édition : 12 mars 2014

Prochaine parution : 31 mars 2014

Les membres du Conseil municipal

Maire :

Louis R. Joyal 450 789-2912
genlouis@distributel.net

Conseillères et conseillers :

Danielle Proulx 450 789-5030
danielle_proulx_19@hotmail.com

Yvan Robidoux 450 517-0025
yvanrobidoux@outlook.com

Diane De Tonnancourt 450 789-2897
dianedetonnancourt2@hotmail.com

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
dianebeau202@hotmail.com

Johanne Lépine 450 789-0209
jlepine@glavocates.com

Alain Crevier 450 789-3427
acrevier@bell.net

Direction générale :

Alain Beauregard 450 789-2489
abeauregard@pierredesaurel.com

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures
d'urgence :

Louis R. Joyal
450 789-2912

Alain Beauregard
450 880-0712

Urgence – Police – Incendie –
Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service :
450 310-4141

Permis de construction,
rénovation (sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Théroux
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Maison des jeunes
450 789-2027

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

Vestiaire
450 789-2151

Caisse Desjardins
Centre du Bas-Richelieu
450 746-4646

École intégrée de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Coop de santé
Jean-Jacques-Falardeau
Tél : 450 788-2260
Fax : 450 788-2269



LOUIS PLAMONDON

DÉPUTÉ DE BAS-RICHELIEU | NICOLET | BÉCANCOUR

Président du caucus du Bloc Québécois

Représentant de la nation québécoise



Chambre des communes

307, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy (Québec) J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479

Téléc.: (450) 742-1976

plamondon.l@parl.gc.ca



VR YAMASKA
YAMASKA 450 789-5000

Vente • Achat • Échange

ANDRÉ ST-HILAIRE

Tél. : 450 789-5000
Cell. : 819 357-0980
Téléc. : 450 789-0011

3 rang Bord de l'Eau Est
YAMASKA (QUÉBEC) JOG 1X0

www.vryamaska.com

Autobus Tél.: (450) 789-0757

Bibeau Inc.

**TRANSPORT
SCOLAIRE
& VOYAGES
SPÉCIAUX**



188 Mgr Parenteau,
Yamaska (Québec) JOG 1W0

Jasmin Bibeau
Propriétaire



MARCHÉ RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec JOG 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



Logo Québec

- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques

LA PROPRIÉTÉ À YAMASKA,
L'AFFAIRE DE TOUS!



Québec

ÉLAÏNE ZAKAÏB
Députée de Richelieu

Ministre déléguée
à la Politique industrielle et
à la Banque de développement
économique du Québec

Bureau de circonscription
71, rue Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
Sans frais : 1-866-649-8832
T : 450 742-3781



Sûreté du Québec
MRC de Pierre-De Saurel
Chronique policière



Courses de rue et surf de véhicule (Car Surfing)

Sécurité routière

Les courses de rue et le surf de véhicule sont des comportements inacceptables et dangereux.

Sanctions

- Suspension immédiate du permis de conduire¹
- Saisie immédiate du véhicule¹
- Amende de 1 000 \$
- Nouveau : 12 points d'inaptitude

Qu'entend-on par « surf de véhicule »?

- Prendre place sur un véhicule en mouvement (sur le toit, à l'arrière, sur le côté, etc.);
- Prendre place dans l'espace de chargement d'un camion ou d'un *pick-up*;
- S'agripper à un véhicule en mouvement ou se faire tirer;
- Prendre place dans un sofa, sur une planche à roulettes, un traîneau ou tout autre objet relié ou attaché à un véhicule en mouvement.

Qui est sanctionné dans le cas d'un épisode de surf de véhicule?

Tous les participants au surf de véhicule. Le conducteur qui tolère que du surf de véhicule soit fait avec son véhicule verra son permis de conduire suspendu sur-le-champ et son véhicule saisi. S'il est reconnu coupable, il devra payer une amende de 1 000 \$ et 12 points d'inaptitude seront inscrits à son dossier de conduite.

Pour sa part, la personne qui fait du surf de véhicule verra son permis, ou le droit d'en obtenir un, également suspendu sur-le-champ. Si elle est reconnue coupable, elle devra aussi payer une amende de 1 000 \$ et 12 points d'inaptitude seront inscrits à son dossier.

Période de référence pour le calcul de la récidive : 10 ans

Toute infraction pour course de rue ou surf de véhicule sera prise en considération pendant 10 ans. Cela signifie qu'une personne qui commet une ou plusieurs autres infractions pour course de rue ou surf de véhicule dans les 10 ans suivant une première infraction recevra une sanction plus sévère (suspension de permis et saisie du véhicule pour 30 jours).

Saviez-vous que...

Des poursuites criminelles peuvent aussi être intentées contre une personne impliquée dans une course de rue ou dans un épisode de surf de véhicule?

En effet, le Code criminel prévoit des sanctions pouvant aller jusqu'à la prison à perpétuité pour un conducteur qui conduit un véhicule de façon dangereuse pour le public.

La durée de la suspension et de la saisie est de 7 jours pour une première infraction et de 30 jours dans le cas d'une récidive.

LUCIE POIRIER, Responsable des relations avec la communauté

Nouvelles du Conseil municipal

En bref...

Séance ordinaire du 13 janvier 2014

La Municipalité a identifié cinq priorités d'actions pour la Sûreté du Québec, soit :

- 1) Surveillance accrue durant la nuit relativement aux problèmes de vitesse;
- 2) Surveillance particulière sur la rue Principale relativement aux problèmes de criminalité (drogues) et sociaux;
- 3) Surveillance dans le rang du Grand-Chenal, sur la route 132 et dans les zones scolaires relativement aux problèmes de vitesse;
- 4) Surveillance des propriétés municipales soit les parcs et les bâtiments; la mairie et le local de la bibliothèque, garage et salle du conseil (Léo-Théroux) doivent faire l'objet d'une attention particulière;
- 5) Surveillance du lien cyclable (quai au Nord-Est) pendant la période saisonnière.

Les Chroniques en Urbanisme

Bonjour chers(es) citoyens(nes),

Voici une nouvelle chronique mensuelle pour vous aider dans vos projets de construction et de rénovation. Je profiterai aussi de cette page, qui m'est accordée, pour vous donner des conseils ou des recommandations qui peuvent vous être utiles.

Pour débiter, lors d'une demande de permis, vous pouvez venir chercher un formulaire à la municipalité ou aller sur le site internet de Yamaska dans la section demande de permis. Lorsque le formulaire est rempli, vous pouvez nous téléphoner afin de fixer un rendez-vous. Avec ce formulaire complété, nous aurons toutes les informations nécessaires pour répondre à votre demande dans les plus brefs délais. Je vous recommande de faire votre demande deux (2) semaines avant le début des travaux.

Lors de la prochaine chronique, je vous donnerai la procédure et des conseils pour l'aménagement des bandes riveraines.

En espérant que vous apprécierez ces chroniques et que cela pourra vous aider dans vos projets futurs.

Denis Larouche, inspecteur municipal

Le ministre Blanchet annonce la publication du projet de règlement modifiant le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées

QUÉBEC, le 12 févr. 2014 /CNW Telbec/ - Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet, annonce la publication du projet de règlement modifiant le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées à la *Gazette officielle du Québec*, aux fins d'une consultation publique de 60 jours. Ces modifications réglementaires permettront de mieux contrôler la problématique des algues bleu-vert dans les plans d'eau et d'éviter la contamination des sources d'eau potable par les eaux usées des résidences isolées.

Les modifications proposées visent à assurer une meilleure protection des lacs, des prises d'eau et des puits municipaux, et à faciliter les démarches de mise aux normes effectuées par les municipalités. Le gouvernement du Québec consulte la population et les intervenants du domaine afin de s'assurer que les dispositions qui seront introduites dans le Règlement traduiront bien l'ensemble de leurs préoccupations.

Avec l'adoption du projet de règlement modifiant le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, certains propriétaires se verront dans l'obligation de mettre aux normes leur installation septique. Les travaux nécessaires peuvent être admissibles à un crédit d'impôt dans le cadre du programme ÉcoRénov si une entente est conclue entre l'entrepreneur qualifié et le propriétaire avant le 1^{er} novembre 2014.

La consultation publique débute le 13 février et se poursuivra jusqu'au 13 avril 2014. Le projet de règlement et les modalités relatives à la consultation publique sont disponibles sur le site Web du Ministère au www.mdefp.gouv.qc.ca.

Crédit d'impôt ÉcoRénov

Important

Vous pouvez demander le crédit d'impôt ÉcoRénov **uniquement** pour les années d'imposition 2013 et 2014, au moment de la production de votre déclaration de revenus.

Ce crédit d'impôt remboursable, mis en place pour encourager la réalisation de travaux de rénovation résidentielle écoresponsable, est instauré sur une base **temporaire**.

Il s'adresse à tout particulier, propriétaire ou copropriétaire, qui fait exécuter des travaux de rénovation écoresponsable à l'égard de

- soit son lieu principal de résidence;
- soit son chalet habitable à l'année.

Ces travaux de rénovation doivent être effectués par un entrepreneur qualifié, en vertu d'une entente conclue après **le 7 octobre 2013** et avant **le 1^{er} novembre 2014**.

Pour donner droit à ce crédit d'impôt, les travaux réalisés doivent

- avoir un impact positif sur le plan énergétique ou environnemental;
- répondre à des normes reconnues.

L'aide financière accordée grâce à ce crédit d'impôt, qui est d'un montant maximal de 10 000 \$ par habitation admissible, est égale à 20 % de la partie des dépenses admissibles qui dépasse 2 500 \$.

Notez que, si vous êtes copropriétaire d'une habitation admissible, vous pouvez partager le crédit d'impôt avec les autres copropriétaires. Toutefois, le total des montants demandés pour cette habitation ne doit pas dépasser 10 000 \$, soit le montant maximal par habitation admissible.

Pour plus de renseignements sur les travaux de rénovation écoresponsable admissibles, consultez la page [Liste des travaux de rénovation écoresponsable reconnus](#).

Note

L'aide financière accordée grâce à ce crédit d'impôt remboursable pourra s'ajouter, s'il y a lieu, à celle qui est offerte pour des rénovations résidentielles écoénergétiques en vertu du programme [Rénoclimat](#), administré par le ministère des Ressources naturelles.

Je vous invite à consulter ces liens pour plus d'informations :

<http://www.revenuquebec.ca/fr/salle-de-presse/nouvelles-fiscales/2013/2013-10-17.aspx>

<http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/ecorenov/liste-travaux-reconnus.aspx>

Nos citoyens à l'honneur

La 1^{ère} édition de Foudl'Art à Yamaska!

Les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} année de l'École Intégrée de Yamaska (Pavillon St-Gabriel) ont la chance, une fois de plus cette année, de faire partie du beau projet Foudl'Art mis sur pied par la MRC Pierre-de-Saurel en collaboration avec la Commisison Scolaire de Sorel-Tracy. Jumelés à l'artiste du tricot, Nathaly Lacasse, ils découvrent les rudiments du traditionnel tricotin à quatre clous que certains d'entre vous ont connu dans leur jeunesse. À partir de rouleaux de papier hygiéniques et de bâtonnets à café, ils confectionnent leur tricotin qui sert à "tricotiner" de longs boudins qu'ils assembleront les uns aux autres afin de créer un immense chapeau pour représenter " Les Gros Casques de Yamaska".

Vous êtes intéressés à participer à ce magnifique projet??? Si oui, un atelier vous est offert afin d'apprendre ou de redécouvrir la technique du tricotin. Vous pourrez, par la suite, être un bon coach pour vos enfants et même, joindre votre boudin aux leurs. Vous pouvez également leur faire parvenir vos restes de laine afin que ce chapeau devienne le plus grandiose possible. L'atelier gratuit aura lieu le 15 mars prochain à 13h00 au Centre communautaire au 137, rue Principale. Apportez un rouleau de papier hygiénique afin de fabriquer votre tricotin. Le reste du matériel vous sera fourni sur place. Vous pourrez également y laisser vos restes de laine.

L'implication des gens de la collectivité augmente le sentiment d'appartenance des jeunes et leur permet de vivre une expérience de solidarité et de

partage unique. La fierté qui en découle rend nos jeunes plus confiants en leur milieu et leur apporte l'estime dont ils ont besoin pour devenir de bons citoyens, les adultes de demain!

Pour de plus amples informations, contactez Nathaly Lacasse par courriel à nathy@tricotnathy.com ou au 450-855-4562

Texte fourni par Nathaly Lacasse



Organismes

Âge d'Or

Mars nous annonce le printemps et c'est le temps des sucres. On va se sucrer le bec avec un bon repas traditionnel à la cabane à sucre **Au pavillon de l'Érable à St-Jude**, jeudi le 3 avril prochain pour le dîner. Suivront danse et animation avec Yvon Daunais. En plus du repas, il y aura dégustation de tire sur la neige. Bienvenue à tous!



Les joueurs de baseball poches continuent de se pratiquer pour le tournoi qui aura lieu à Roxton Pond le 9 avril. La date limite d'inscription est le 14 mars. Le 17 avril 2014, à St-Césaire, aura lieu le tournoi de cartes (Whist).

Notre prochaine soirée de danse se tiendra, vendredi le 21 mars à 19h30 à la salle Léo-Thérroux, sous la direction musicale d'Yvon Daunais suivi d'un goûter en fin de soirée.

Au plaisir de vous rencontrer!

Nicole Benoit, présidente

.....

Vous êtes cordialement invités au vernissage de l'artiste-peintre Michel Jacques, le 2 mars 2014 de 14h à 17h, afin de voir sa plus récente production débutée à New-York à l'automne 2013. L'exposition se poursuivra du 2 au 21 mars 2014 à la Galerie d'art « Au fil des ans » au 3225 Courchesne, secteur Tracy. Toute la population de Yamaska est invitée à venir rencontrer l'artiste pour discuter et échanger. Au plaisir de vous y voir!



Information : Michel 450 789-3004

**PROVOST
EXCAVATION INC.**



Roger Provost
Propriétaire

450 789-0707

178, Mrg. Parenteau
Yamaska, Québec J0G 1W0

Le saviez-vous ?

Vous désirez restaurer et mettre votre système d'assainissement des eaux usées (fosse septique) aux nouvelles exigences? Profitez de 20% en crédit d'impôt sur vos travaux grâce à ÉcoRénov.

Renseignez-vous !

- Décontamination du sol contaminé au mazout ;
- Champs d'épuration ;
- Restauration de bande riveraine, etc.

www.finances.gouv.qc.ca

Voici la liste des nouveautés pour février 2014.

Roman adultes

- **Où vont les guêpes quand il fait froid?** Pascale Wilhelmy
- **Le beau mystère** Louise Penny
- **Le domaine de l'Héritière** Lucinda Riley
- **Le chardonneret** Donna Tartt
- **Pour que tienne la terre** Dominique Demers
- **Cher Mr Darcy** Amanda Grange
- **Une vie entre deux océans** M.L. Stedman
- **Alicia** Lucy-France Dutremble
- **Confession d'une célibataire** Mélanie Beaubien & Julie Normandin
- **Les héros, ça s'trompe jamais, T.1** Marie Potvin
- **Les héros, ça s'trompe jamais, T.2** Marie Potvin
- **Le 9^e jugement** James Patterson
- **L'ombre de l'autre femme** Dorothy Koomson
- **La maison de fer** John Hart
- **Prague fatale** Philip Kerr



Autobiographie

- **Mandela, un long chemin vers la liberté** Nelson Mandela

BD

- **Léonard, Super-génie T.43**
- **Léonard, Génie du stop T.41**

Romans jeunes

- **Les têtes réduites, un roman de Namasté** Maxime Roussy
- **Pénélope Crumb, T.1** Shawn K. Stout
- **Pénélope Crumb, n'oublie jamais T.2** Shawn K. Stout

Les heures d'ouverture sont : Le mardi de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00.

N'oubliez pas de remplir un coupon pour le tirage d'un bon d'achat de 25\$ chez Renaud-Bray.

Bienvenue et bonne lecture!

Louise Dupré, bénévole

Journée de patrimoine religieux à Saint-Gérard-Majella

Mercredi, le 29 janvier 2014, à l'église Saint-Gérard-Majella se tenait une « Journée de réflexion sur l'avenir du patrimoine religieux. » Cette journée portait particulièrement sur l'avenir du patrimoine religieux de la MRC Pierre-de-Saurel, on n'y parlait pas de l'avenir de l'église de Saint-Gérard-Majella.

Il ne fait aucun doute, un jour une réflexion devra être faite sur l'avenir des églises de notre région. Dans l'hebdo Sorel-Tracy Express, du mardi 4 février 2014, le journaliste Sébastien Lacroix rapportait ces paroles de notre évêque Mgr André Gazaille : « Il ne faut toutefois pas faire le lien entre le regroupement des paroisses et la vente des églises... Il va certainement y en avoir qui seront vendues, mais ça sera aux gens de la place de décider. » Mgr Gazaille met comme condition première de vente d'une église que la communauté puisse trouver un lieu où elle pourra encore se réunir et célébrer les sacrements. Il parlait des communautés qui peuvent vendre leur église, mais qu'en est-il pour ces églises qui ne trouvent pas preneurs pour diverses raisons ? Faut-il garder ces églises coûte que coûte au détriment du service de la pastorale et de la capacité de payer des paroissiens ? Des questions qui arriveront plus vite que nous le pensons.

Célébration de la confirmation

Les parents désireux de présenter leur enfant au sacrement de la confirmation peuvent le faire maintenant au presbytère de la Paroisse Saint-Michel, en téléphonant au 450 789-2115. Les rencontres de préparation débiteront à la fin avril et la célébration de la confirmation aura lieu le samedi 7 juin à l'église de Yamaska à 16h30.

À propos des reçus d'impôts

Les gouvernements d'Ottawa et de Québec ont serré les conditions aux organismes religieux et de bienfaisance pour émettre des reçus d'impôts. Les paroisses doivent prouver la provenance des dons (chèque ou système d'enveloppes pour ce qui est des quêtes du dimanche). Les dons reconnus sont ceux qui n'ont pas de montant fixe, sauf la dîme; les intentions de messe, les lampions ou lampes du sanctuaire, les services religieux, mariages, funérailles ne sont pas déductibles d'impôts. Actuellement, le conseil de Fabrique travaille pour instaurer un système d'enveloppes pour les collectes du dimanche et autres dons, afin d'émettre des reçus d'impôt aux personnes qui en désirent. Merci pour votre compréhension.

Lionel, prêtre-curé.

Organismes

Afeas

GALA EXCELLENCE AU FÉMININ



Une merveilleuse journée internationale des Femmes s'organise pour le 7 mars avec 36 candidates en lice à l'Hôtel Best Western à Drummondville. L'Afeas Yamaska est bien représentée pour le prix **Excellence au féminin** avec notre candidate dans la catégorie « **Distinction** », madame **Martine Pothier**, artiste talentueuse et persévérante, véritable vedette qui aime le music-hall.



Côté spectacle, la formidable **Johanne Blouin**, accompagnée de ses élèves en chant et en musique sont à préparer le spectacle « l'Hymne au printemps ».



Nous vous invitons à prendre part à cet événement prestigieux.

Pour Info : Diane au 450 789-2175 ou
Mariette au 450 789-2671

CABANE À SUCRE À L'ÉRABLIÈRE DUROCHER LE MERCREDI 19 MARS 2014

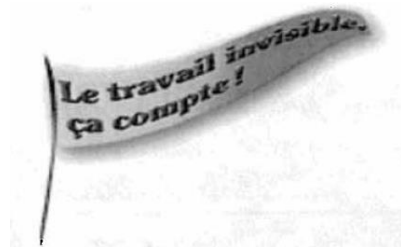
En plus du repas traditionnel, nous pourrons lécher la palette et faire la randonnée avec voiture chauffante et musique d'ambiance. L'Afeas vous remet 2,50\$ du prix officiel qui est de 18,50\$. Membres et conjoints auront à payer **16\$ taxes incluses**. Nos amis sont les bienvenus et le nombre devra être mentionné aux téléphonistes lorsque les membres seront contactés.

NOUVELLES MEMBRES

L'Association féminine d'action et d'éducation sociale se réjouit de la récente adhésion de trois nouvelles membres. Nous sommes heureuses d'accueillir mesdames **Claire Duffort, Munire Karakilic et Lorraine Léveillé** dans la grande famille de l'Afeas. Félicitations!!!

JOURNÉE NATIONALE DU TRAVAIL INVISIBLE LE 1^{ER} AVRIL 2014 CRÉÉ EN 2001 PAR L'AFEAS

En 2010, cette journée devenait nationale avec l'adoption d'une résolution par la Chambre des communes voyant l'ampleur du travail non rémunéré au Canada. Profitons de cette journée pour manifester notre reconnaissance aux gens qui, autour de nous, accomplissent ce travail. Remercions les mères, les pères, grands-mères, grands-pères, aidantes et aidants. **Savons-nous à quel point leur travail est important et le bien-être qu'ils procurent est inestimable?**



Mes salutations,
Diane Bibeau, Présidente

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF RURAL DISPONIBLE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ



AVEC STACR, SE DÉPLACER N'EST PLUS UN PROBLÈME DE MOBILITÉ!

Transport du lundi au samedi, de 7 h à 23 h 30 et le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 23 h 30
Tarifs de 3 à 6 \$ par déplacement, selon la destination (plus de 25 points de chute sur le territoire de la MRC)
Réservation obligatoire la veille du départ avant midi

WWW.MRCPIERREDESAUREL.COM/TRANSPORTMRC

SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ
ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC
Péninsule de Saint-Jovite
Pour plus d'information : 450 746-7827
sans frais : 1 855 751-7827